

ASSOCIÉ EN MESURES D'URGENCE (AMU)

Examen de base réussi
(connaissances démontrées)

QUALIFIÉ EN MESURES D'URGENCE (QMU)

Minimum de 3 ans d'expérience,
formation de niveau collégial ou
l'équivalent et réalisations dans les
principales dimensions des mesures
d'urgence et de la sécurité civile.

CERTIFIÉ EN GESTION DES URGENCES (CGU)

Minimum de 10 années d'expérience,
formation universitaire ou l'équivalent
et rayonnement important dans la
communauté des mesures d'urgence
et de la sécurité civile.

CALIBRE INTERNATIONAL

Le programme s'inspire des meilleures
pratiques internationales. Des
démarches sont en cours pour
s'arrimer avec d'autres programmes
de certification.

AVANTAGES DE LA CERTIFICATION POUR LA PERSONNE, LES INSTITUTIONS ET LA COLLECTIVITÉ

La certification reconnaît les
qualifications des gestionnaires,
coordonnateurs, spécialistes et
intervenants en mesures d'urgence et
sécurité civile. Elle encourage ces
personnes à poursuivre leur
cheminement de carrière.

Elle offre aux **institutions** publiques et
autres employeurs une appréciation de
professionnels reconnus, fondée sur
des expériences vécues et qui vient
compléter le dossier d'un candidat
pour un poste dans le domaine. Elle
renforce la culture des mesures
d'urgence et de la sécurité civile dans
la société ainsi que la confiance des
citoyens à l'égard des gestes posés
par les intervenants en mesures
d'urgence et sécurité civile.

Niveau	Nom	Organisation	Année-s
AMU	Pierre Beaumont	Directeur, Incendies - Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	2011-2012
QMU	Denis Bordeleau	Directeur Technologies, Bell Canada	2011-2012
CGU	Michel Fortin	Chef d'équipe Sûreté – Incendie, Abitibi Bowater, Usine de Kénogami	2011-2012
QMU	Jacques Girard	Directeur, Service de sécurité et Coordonnateur MU, Université de Sherbrooke	2011-2012
CGU	Martin Sanfaçon	Médecin spécialiste au CSSS Drummond et directeur médical au Service d'Intervention d'Urgence Centre du Québec (SIUCQ)	2011-2012